

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE Montréal

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

N° : R-3879-2014

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**,  
société dûment constituée, ayant sa principale place  
d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et  
district de Montréal, province de Québec,

(ci-après « Gaz Métro »),

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ**

*(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET ART. 33  
DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)*

Je, soussigné, MATHIEU LEPAGE, directeur finances et trésorier, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de Gaz Métro et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. Gaz Métro est une entreprise qui œuvre dans le domaine de la vente et de la distribution du gaz naturel au Québec;
3. Dans le cadre du présent dossier, Gaz Métro dépose, sous pli confidentiel, les informations caviardées qui figurent à la dernière colonne du tableau fourni en réponse à la question 9.10 de la pièce Gaz Métro-115, Document 1 (« Tableau »), lesquelles contiennent des informations de nature financière;
4. La communication des informations caviardées contenues dans le Tableau, sans ordonnance de confidentialité, entraînerait la divulgation au public d'informations financières qui doivent demeurer confidentielles;
5. En effet, ces informations financières ne sont pas connues du public et, si elles sont rendues publiques, risquent de causer un préjudice commercial à Gaz Métro et ses filiales;
6. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

*(s) Mathieu Lepage*

MATHIEU LEPAGE

Directeur finances et trésorier

Affirmé solennellement devant moi,  
à MONTRÉAL, ce 9e jour de juillet 2015

*(s) Mélanie Beauvais, 181625*

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec